

Mise à jour octobre 2023

**TRANSPORT
SCOLAIRE COLLÈGE
NOGENT LE ROI**

**Lignes
591**



**Portes Euréliennes
d'Île-de-France**
communauté de communes

SOMMAIRE

INFORMATIONS D'INSCRIPTIONS

page 03

LIGNE 591-01 CIRCUIT 1M-1R-4S

page 04

LIGNE 591-02 CIRCUIT 2M-2R-5S

page 05

LIGNE 591-03 CIRCUIT 3M-3R

page 06

LIGNE 591-04 CIRCUIT 4M-4R

page 06

LIGNE 591-05 CIRCUIT 5M-5R

page 07

LIGNE 591-06 CIRCUIT 6M-6R

page 07

LIGNE 591-07 CIRCUIT 7M-7R-3S

page 08

LIGNE 591-08 CIRCUIT 8M-8R-2S

page 09

LIGNE 591-09 CIRCUIT 9M-9R-1S

page 10



INSCRIPTIONS :

Le règlement de transport scolaire régional est réputé avoir été lu et approuvé.

Les inscriptions en ligne sur le site REMI sont ouvertes à l'adresse suivante :

<https://www.remi-centrevalde Loire.fr/transports.scolaires/inscriptions/>

Choisir le déplacement en Eure-et-Loir

Une majoration de **15 euros** sera appliquée aux frais de gestion (*cf. article 3.1 du règlement de transport scolaire régional*) **au-delà du 12 juillet 2023.**

Vous pouvez télécharger en format papier, le formulaire d'inscription 2023-2024 et également, contacter le service gestionnaire du transport des collégiens à la communauté de communes qui se chargera d'établir votre dossier.

par téléphone au :

02 37 83 49 33

par mail à :

transport@porteseureliennesidf.fr

LIGNE 591-01

LIGNE 591-01A CIRCUIT 1M		
ALLER DU MATIN		
Faverolles	Le Bout au Duhay	7h48
	La Butte d'Auvergne	7h50
Senantes	Le Coudray	7h55
	Bourg	7h57
	Dancourt - Mairie	7h59
	Chenicourt CF-PL Tilleul	8h02
Saint-Lucien	Place des Tilleuls	8h05
	Saugis	8h07
	La Louvière	8h09
Coulombs	Eglise (Grande rue)	8h15
Nogent-le-Roi	Mairie	8h20
	Collège Jean Moulin	8h25

LIGNE 591-01MER CIRCUIT 1R		
RETOUR DU MERCREDI		
Nogent-le-Roi	Collège Jean Moulin	11h40
	Mairie	11h45
Coulombs	Eglise (Grande rue)	11h50
Saint-Lucien	La Louvière	11h56
	Saugis	11h58
	Place des Tilleuls	12h00
Senantes	Chenicourt CF-PL Tilleul	12h03
	Dancourt -Mairie	12h06
	Bourg	12h08
	Le Coudray	12h10
Faverolles	La Butte d'Auvergne	12h15
	Le Bout au Duhay	12h17

LIGNE 591-01R CIRCUIT 4S			
RETOURS DU SOIR			
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	16h15	17h10
	Mairie	16h20	17h15
Coulombs	Eglise (Grande rue)	16h24	17h19
	Les Marquès Bouteilles	16h26	17h21
	Ecole	16h28	17h23
Saint-Lucien	La Louvière	16h33	17h28
	Saugis	16h36	17h31
	Place des Tilleuls	16h38	17h33
Senantes	Chenicourt CF-PL Tilleul	16h40	17h35
	Dancourt - Mairie	16h43	17h38
	Bourg	16h46	17h41
	Le Coudray	16h49	17h44
Faverolles	Le Bout au Duhay	16h54	17h49
St Laurent la Gâtine	L'Aumône	16h57	17h52
Bréchamps	Haut de la côte	17h03	17h58
	Centre (Rue de la Marnière)	17h04	17h59
Coulombs	Hauts de Coulombs	17h08	18h03

LIGNE 591-02

LIGNE 591-02A CIRCUIT 2M		
ALLER DU MATIN		
Les Pinthières	Bourg	7H56
Faverolles	Mairie	8H01
	Bout Corneret	8H04
	Le Mesnil Condé	8H06
Coulombs	Ecole	8H13
	Les Marquès Bouteilles	8H15
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	8H25

LIGNE 591-02MER CIRCUIT 2R		
RETOUR DU MERCREDI		
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	11h40
Coulombs	Les Marquès Bouteilles	11h50
	Ecole	11h52
	Mairie	11h59
Faverolles	Bout Corneret	12h02
	Le Mesnil Condé	12h04
Les Pinthières	Bourg	12h09

LIGNE 591-02R CIRCUIT 5S			
RETOURS DU SOIR			
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	16h10	17h10
Faverolles	La Butte d'Auvergne	16h23	17h23
	Mairie	16h25	17h25
	Bout Corneret	16h28	17h28
	Le Mesnil Condé	16h30	17h30
	Bourg	16h35	17h35
St Laurent la Gâtine	Eglise	16h39	17h39
	Boissy École	16h43	17h43
Croisilles	Croix St-Servais	16h45	17h45
	Grande rue (Arrêt N°2)	16h47	17h47
	Centre	16h48	17h48
	La Croix de Pierre	16h52	17h52
Chaudon	Mormoulins	16h54	17h54
Villemeux sur Eure	Mauzaize Rue des Marnières	16h58	17h58
	Mauzaize Le Pré Chapitre	17h00	18h00
	Mesnil Ponceaux 3 Moulins	17h03	18h03
	Mesnil Ponceaux Centre	17h05	18h05
Charpont	Station	17h08	18h08

LIGNE 591-03

LIGNE 591-03A CIRCUIT 3M		
ALLER DU MATIN		
St-Laurent-la-Gâtine	Boissy École	7h59
	Eglise	8h03
	L'Aumone	8h07
Coulombs	Hauts de Coulombs	8h14
	Les Marquès Bouteilles	8h15
	Eglise (Grande rue)	8h16
Nogent le Roi	Mairie	8h20
	Collège Jean Moulin	8h25

LIGNE 591-03MER CIRCUIT 3R		
RETOUR DU MERCREDI		
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	11h35
	Mairie	11h40
Coulombs	Eglise (Grande rue)	11h44
	Les Marquès Bouteilles	11h45
	Hauts de Coulombs	11h46
St-Laurent-la-Gâtine	L'Aumone	11h53
	Église	11h57
	Boissy École	12h01

LIGNE 591-04

LIGNE 591-04A CIRCUIT 4M		
ALLER DU MATIN		
Croisilles	Centre	8h00
	Grande rue (Arrêt N°2)	8h01
	Croix St Servais	8h03
	La Croix de Pierre	8h06
Bréchamps	Haut de la Côte	8h10
	Centre (Rue de la Marnière)	8h11
	Ruffin	8h16
Nogent le Roi	Valmorin-Fonderie Loiselet	8h18
	Mairie	8h20
	Collège Jean Moulin	8h25

LIGNE 591-04MER CIRCUIT 4R		
RETOUR DU MERCREDI		
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	11h35
	Mairie	11h40
	Vamorin-Fonderie Loiselet	11h46
Bréchamps	Ruffin	11h48
	Centre (Rue de la Marnière)	11h53
	Haut de la Côte	11h54
Croisilles	La Croix de Pierre	11h58
	Croix St Servais	12h01
	Grande rue	12h03
	Centre	12h04

LIGNE 591-05

LIGNE 591-05A CIRCUIT 5M		
ALLER DU MATIN		
Nogent-le-Roi	Vacheresses ancien arrêt 591-09A	8h02
Lormaye	Chandres	8h06
	Rue de Maintenon	8h07
	Ancienne Ecole	8h08
Coulombs	Chandelles Chandelette	8h11
	Rue de la Louvière	8h13
	Eglise (Grande rue)	8h15
Nogent le Roi	Mairie	8h20
	Collège Jean Moulin	8h25

LIGNE 591-05MER CIRCUIT 5R		
RETOUR DU MERCREDI		
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	11h40
Lormaye	Chandres	11h47
	Rue de Maintenon	11h48
	Ancienne Ecole	11h49
Coulombs	Chandelles Chandelette	11h52
	Rue de la Louvière	11h54
	Eglise (Grande rue)	11h56

LIGNE 591-06

LIGNE 591-06A CIRCUIT 6M		
ALLER DU MATIN		
Charpont	Station (RD 929)	8h07
Villemeux-sur-Eure	Ancienne gare	8h10
	Les Lys	8h13
Chaudon	Le Bois Vitré	8h18
	Vaubrun Château d'eau	8h20
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	8h25

LIGNE 591-06MER CIRCUIT 6R		
RETOUR DU MERCREDI		
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	11h40
Chaudon	Vaubrun Château d'eau	11h45
	Le Bois Vitré	11h47
Villemeux-sur-Eure	Les Lys	11h52
	Ancienne gare	11h55
Charpont	Station (RD 929)	11h58

LIGNE 591-07

LIGNE 591-07A		CIRCUIT 7M	
ALLER DU MATIN			
Villemieux-sur-Eure	Mesnil Ponceaux Centre	8h03	
	Mesnil Ponceaux 3 Moulins (stop)	8h05	
	Mauzaize Le Pré Chapitre	8h08	
	Mauzaize Rue des Marnières	8h10	
Chaudon	Mormoulins	8h14	
	Place de la Croix	8h16	
	Mairie	8h18	
	Moulans (Passage à niveau)	8h20	
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	8h25	
LIGNE 591-07MER		CIRCUIT 7R	
RETOUR DU MERCREDI			
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	11h35	
Chaudon	Moulans (Passage à niveau)	11h40	
	Mairie	11h42	
	Place de la Croix	11h44	
	Mormoulins	11h46	
Villemieux-sur-Eure	Mauzaize Rue des Marnières	11h50	
	Mauzaize Le Pré Chapitre	11h52	
	Mesnil Ponceaux 3 Moulins (stop)	11h55	
	Mesnil Ponceaux Centre	11h57	
LIGNE 591-07R		CIRCUIT 3S	
RETOURS DU SOIR			
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	16h15	17h10
	Chemin Vert	16h19	17h14
Chaudon	Moulans (Passage à niveau)	16h21	17h16
	Mairie	16h23	17h18
	Place de la Croix	16h25	17h20
Bréchamps	Ruffin	16h28	17h23
Nogent le Roi	Valmorin-Fonderie Loiselet	16h29	17h24

LIGNE 591-08

LIGNE 591-08A CIRCUIT 8M			
ALLER DU MATIN			
Sérazereux	Fadainville	7h50	
	Le Péage	7h52	
	Centre	7h55	
Boullay Thierry	Écoles	8h04	
Villemeux-sur-Eure	Cherville Vallée d'Orange	8h07	
Chaudon	Gamm Vert	8h11	
	Mairie	8h14	
Nogent le Roi	Chemin Vert	8h17	
	Collège Jean Moulin	8h25	

LIGNE 591-08MER CIRCUIT 8R			
RETOUR DU MERCREDI			
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	11h35	
	Chemin Vert	11h39	
Chaudon	Mairie	11h41	
Chaudon	Gamm Vert	11h43	
Villemeux-sur-Eure	Cherville Vallée d'Orange	11h47	
Boullay Thierry	Ecole	11h50	
Ormoy	Bourg	12h00	
Sérazereux	Borville	12h03	
	Bouconville	12h06	
	Centre	12h11	
	Le Péage	12h14	
	Fadainville	12h16	

LIGNE 591-08R CIRCUIT 2S			
RETOURS DU SOIR			
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	16h15	17h10
Chaudon	Vaubrun Château d'eau	16h20	17h15
	École	16h22	17h17
Villemeux-sur-Eure	Les Lys	16h27	17h22
	Ancienne Gare	16h30	17h25
	Cherville Vallée d'Orange	16h37	17h32
Boullay Thierry	Écoles	16h40	17h35
Ormoy	Bourg	16h50	17h45
Sérazereux	Borville	16h53	17h48
	Bouconville	16h56	17h51
	Le Péage	16h59	17h54
	Fadainville	17h01	17h56

LIGNE 591-09

LIGNE 591-09A CIRCUIT 9M			
ALLER DU MATIN			
Serazereux	Bouconville	7h49	
	Borville	7h52	
Ormoy	Bourg	7h54	
Néron	La Place	7h57	
	Feucherolles	8h00	
	Rue de Feucherolles (Salle des fêtes)	8h03	
	Pont de Fer (Carrefour)	8h05	
Nogent le Roi	Vacheresses (Abribus) desservie par 591- 05A	8h09	
	Collège Jean Moulin	8h17	

LIGNE 591-09MER CIRCUIT 9R			
RETOUR DU MERCREDI			
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	11h35	
	Vacheresses (Abribus)	11h43	
Néron	Pont de Fer (Carrefour)	11h47	
	Rue de Feucherolles (Salle des fêtes)	11h49	
	Feucherolles	11h52	
	La Place	11h55	

LIGNE 591-09R CIRCUIT 1S			
RETOURS DU SOIR			
Nogent le Roi	Collège Jean Moulin	16h15	17h10
	Centre d'Animation	16h17	17h12
Lormaye	Chandres	16h22	17h17
	Rue de Maintenon	16h23	17h18
	Ancienne école	16h24	17h19
Coulombs	Chandelles Chandelette	16h27	17h22
	Rue de la Louvière	16h29	17h24
Nogent le Roi	Vacheresses (Abribus)	16h33	17h33
	Pont de Fer (Carrefour)	16h43	17h38
Néron	Rue de Feucherolles (Salle des fêtes)	16h45	17h40
	Feucherolles	16h48	17h43
	La Place	16h51	17h46
	Centre	16h58	17h53

RÈGLES À OBSERVER POUR LA SÉCURITÉ DES COLLÉGIENS

MONTEE ET DESCENTE DU VEHICULE

L'élève, quel que soit son âge, et à chaque montée dans le car, doit être en capacité de faire valider son badge par présentation au chauffeur ou au terminal de contrôle si installé.

Les représentants légaux doivent veiller à ce que l'élève :

- dispose tous les jours de son titre de transport en règle,
- connaisse et comprenne les dispositions contenues dans le Règlement de Transport Scolaire Régional, avant la rentrée scolaire et par des rappels en cours d'année,
- arrive au moins 5 minutes avant l'horaire de passage du car.

Les représentants légaux ont la responsabilité de l'accompagnement des élèves entre le domicile et le point d'arrêt à l'aller et au retour et de leur surveillance jusqu'à la montée dans le car et à leur descente du car. Ils doivent rappeler à l'enfant les règles de sécurité élémentaires et particulièrement, l'obligation d'attacher sa ceinture de sécurité, d'attendre le départ du car et son éloignement suffisant avant de traverser la route, de ne pas chahuter à proximité de la circulation. Si les représentants légaux sont présents, Ils doivent se situer en permanence à côté des élèves et non par exemple sur le trottoir d'en face pour éviter une traversée précipitée et non sécurisée de l'élève.

Les représentants légaux doivent avoir un comportement exemplaire en respectant la signalisation routière et les aires de stationnement des cars.

TRAITEMENT DES INCIVILITES, PROCEDURE ET SANCTIONS

Il est rappelé que toute inobservation du règlement régional des transports scolaires par un élève (incivilités, comportement dangereux...), peut entraîner une sanction allant du simple avertissement jusqu'à son exclusion temporaire des transports scolaires, de plus ou moins longue durée (l'exclusion d'un élève du transport scolaire ne le dispensant pas d'effectuer sa scolarité).

De même, toute détérioration commise par les élèves mineurs à l'intérieur d'un car engage la responsabilité des parents. En fonction de la gravité de la situation, le transporteur pourra, s'il le souhaite, engager en sus des poursuites au civil comme au pénal.

CONTACTS

Pour toute question ou difficulté quelle qu'en soit la nature et particulièrement pour les situations d'urgence, les contacts suivants sont à votre disposition :

**Communauté de communes
des Portes Euréliennes d'Île-de-France :**

02 37 83 49 33

du lundi au vendredi de 9H à 12h30
et 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi 17h)

REMI :

0 809 100 075

En cas d'urgence :

06 88 75 63 45



**Portes Euréliennes
d'Île-de-France**
communauté de communes

La communauté de de communes est
organisatrice du transport scolaire du
collège de Nogent-le-Roi par délégation
de la Région Centre Val-de-Loire.

6, place Aristide Briand
28230 EPERNON

Téléphone :

02 37 83 49 33

Courriel :

contact@porteseureliennesidf.fr

Site internet :

www.porteseureliennesidf.fr

